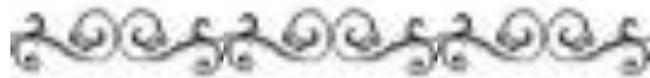




SAINTE RADEGONDE DES NOYERS



Bulletin Municipal N°27
Décembre 2016

Calendrier des Fêtes 2017

- 14 janvier : Vœux du Maire
- 5 Mars : Déjeuner dansant – CATM
- 10-11-18-19 Mars : Théâtre – Scène en Rad'
- 12 Mars : Randonnée pédestre – Gymnastique Volontaire
- 18 Mars au 26 Mars : Exposition de peinture
- 22 Mars : Concours de belote – Club du 3^{ème} Age l'Espoir
- 8 Avril : Ecoles de Vélo – Comité des Fêtes
- 22 Avril : Théâtre - Les Petits Marouins
- 23 Avril : Bal au Langon – Gymnastique Volontaire
- 1^{er} Mai : Concours de palets – Amicale Laique
- 17 Juin : Ste Rad fête de l'Été – Comité des Fêtes
- 1 Juillet : Kermesse de l'Ecole Publique
- 22 Juillet : Brocante / Vide-grenier – Comité des Fêtes
- 9 décembre : Dîner dansant – Comité des fêtes

Madame, Monsieur,

L'année 2016 a été riche en réalisations communales :

- La rénovation du centre bourg avec ses aménagements, parking, range vélo, placette, parvis de la Mairie et de l'Eglise enfin rue rendue aux piétons pour la sécurité de tous.
- Après plus de 15 réunions, 2 réunions publiques, notre projet de PLU a été réalisé et a été transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux services de l'Etat pour une enquête publique durant le premier trimestre 2017. Ce projet de PLU est consultable en Mairie. Vous pouvez d'ores et déjà faire part de vos remarques.
- La participation de la Commune pour le confortement des berges le long de la voirie (15000€) va se terminer sur le canal du Clain (sauf la piste cyclable). Cette piste a été refaite en totalité par le Conseil départemental jusqu'à la ferme de le Prée Mizotière après les menaces de fermeture par la Mairie, vu sa dangerosité. A nous de la préserver sinon la menace de la déporter sur la D10 deviendra réalité.
- En cette fin d'année, les premiers coups de pelle de notre aire de loisirs (ancien stade de foot) auront lieu ; les marchés sont passés et signés. Ce Site Intercommunal, financé par la Région, l'Intercommunalité et la Commune offrira des activités aux enfants de 3 à 12 ans.
- L'aménagement de la classe du premier étage (anciennement un logement) est en attente des décisions des services de l'Etat, Handicap et SDIS. Des devis sont déjà effectués et la réalisation se fera avec Mme la Directrice de l'Ecole et l'institutrice concernée.

2017 :

- L'effacement des réseaux Rue du Paradis et rue du fief du bois va débiter dans le premier trimestre.
- La rénovation de la Mairie fera l'objet d'un appel à projet. Nous avons déjà des financements : DETR, SYDEV, Communauté de Communes, Région, TEPCV et la réserve parlementaire de M. le Sénateur MANDELLI.

Interrogations sur la nouvelle Intercommunalité

Mais le plus important sera la fusion des quatre intercommunalités (Sud Vendée Littoral). Quelle sera la place de notre territoire ? Aujourd'hui, nous sommes 26 délégués communautaires. Demain, nous serons seulement 15 (jusqu'en 2020) ? Comment expliquer que l'élection de Mars 2014 a désigné des élus communautaires de chaque liste communale et que dans cette fusion, certains seront, du fait des majorités municipales, exclus laissant toute une partie de la population sans représentant. Cela s'appelle le non respect du suffrage universel. Notre commune sera comme les 31 petites communes représentées par un élu, Le Maire et un suppléant le 1^{er} Adjoint. Quelles seront les compétences nouvelles de cette Intercommunalité ? Nous savons déjà aujourd'hui que les impôts communautaires augmenteront. Même lissés sur 6 ans, ils seront plus importants. Sans compter la taxe Gemapi que nous serons les seuls à payer en 2017 des 4 communautés de communes (voir vos feuilles d'impôts). L'impôt oui, mais pour quelle redistribution ? 44 communes unies, plus de 54 000 habitants mais quel aménagement du territoire ? Le développement de la Ville de Luçon, pourquoi pas, mais sera-t-il équitable pour les communes rurales ou sera-t-il déséquilibré comme actuellement Nord-Vendée et Sud-Vendée ? Prendrons-nous en compte les spécificités de chacun ? Unis, serons-nous plus forts dans l'intérêt général en centralisant nos pouvoirs d'élus, un Président et 15 Vice-Présidents ? Ne créons-nous pas des baronnies, en nous coupant des élus de proximité et des populations ? Toutes ces questions, il faut vous en saisir, car à partir du 1^{er} janvier 2017, votre intercommunalité des Isles du Marais Poitevin aura disparu, place à la Communauté Sud Vendée Littoral. A vous de jouer et de participer !

- Je voudrais remercier les commissions communales pour le travail qu'elles ont effectuées tout au long de l'année 2016, l'ensemble du personnel communal, les associations de la Commune pour l'animation de notre cité. Qu'elles sachent que le Conseil Municipal les soutient et espère vous retrouver lors des vœux du Maire **le Samedi 14 janvier 2017 à 10 h30 à la Salle des fêtes.**

Le Maire,

FROMENT René

VOTRE MAIRIE



Ouverte au public :

- **Lundi : 8 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 00**
- **Mardi : 8 h 00 – 12 h 00**
- **Mercredi : 8 h 00 – 12 h 00**
- **Jeudi : 8 h 00 – 12 h 00 / 13 h 30 – 16 h 00**
- **Vendredi : 8 h 00 – 12 h 00**
- **Samedi matin sur rendez-vous**

Permanences du Maire et des adjoints :

- **Lundi de 10 h 00 à 12 h 00 : Annie ROBIN, 1^{ère} Adjointe**
- **Mardi de 10 h 00 à 12 h 00 : Denis GROLLEAU, 2^{ème} Adjoint**
- **Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 : Marie FAUCHER, 3^{ème} Adjointe**
- **Jeudi de 10 h 00 à 12 h 00 : René FROMENT, Maire**
- **Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 : René FROMENT, Maire**

Téléphone : 02.51.28.60.12

Fax : 02.51.28.67.14

Courriel : mairie-ste-radegondaise@wanadoo.fr

Site internet : WWW.sainteradegondedesnoyers.fr

COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE DES NOYERS

Plan Local d'Urbanisme

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de l'ensemble de la commune. Il expose un projet politique adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire communal, et aux outils mobilisables par la collectivité.

Agir pour un développement durable et durable	
	En confortant le bourg dans sa vocation d'accueil de la population
	En favorisant le maintien et le développement de l'équipement commercial
	En confortant, pérennisant et développant les pôles d'équipements dans leur vocation
	En accueillant les activités économiques au sein de la zone artisanale
	En pérennisant et permettant le développement du pôle d'attelage
	En valorisant le patrimoine identitaire du PNIR du Marais Poitevin que sont les venelles et les murets dans le centre-bourg.
	En pérennisant les activités agricoles existantes
Promouvoir un cadre de vie de qualité	
	En prenant en compte le PPRL dans le développement de la commune
En préservant la trame verte et bleue :	
	Les réservoirs de biodiversité principaux
	Les réservoirs de biodiversité secondaires
	Le réseau des canaux, plans d'eau, zones humides
	En préservant les coupures d'urbanisation en tant que continuité écologique

Comment le bourg peut-il se développer afin d'accueillir de nouveaux habitants jusqu'en 2026 ?

Objectifs :

- Atteindre 990 habitants en 2025 (base INSEE 2015-870 habitants) et un rythme démographique de 1,3% par an (rythme actuel)
- Produire environ 60 logements à 10 ans répartis ainsi : 35 logements au sein du lotissement La Passerelle
25 logements en densification de l'enveloppe urbaine
- Permettre la réalisation de logements sociaux
- Conforter le secteur de développement du bourg
- Favoriser un urbanisme traditionnel mais avec une densité plus importante
- Protéger la population en prenant en compte le PPRL dans le développement de la commune



Comment offrir à la population d'aujourd'hui et de demain, un cadre de vie de qualité ?

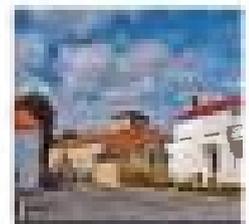
Objectifs :

- Favoriser le maintien des commerces existants
- Permettre l'implantation de nouveaux commerces dans le centre-bourg
- Conforter, pérenniser et développer les pôles d'équipements dans leur vocation
- Sécuriser les espaces de circulation
- Préserver les pistes cyclables et les sentiers piétons
- Renforcer le réseau doux sur le territoire communal et dans les nouvelles opérations
- Favoriser les aménagements de voirie accessible aux Personnes à Mobilité Réduite
- Maintenir la zone artisanale du Sud du bourg et favoriser le regroupement des activités artisanales en son sein
- Pérenniser et permettre le développement économique et de loisirs du pôle d'attelage
- En zone agricole, permettre les activités agrotouristiques selon les prescriptions du PPRL
- Permettre le développement de l'hébergement touristique dans le bourg
- Faciliter la distribution des réseaux d'énergie
- Faciliter le développement des communications numériques

Comment préserver l'identité rurale et naturelle du territoire de Sainte-Radegonde des Noyers ?

Objectifs :

- Maintenir et préserver les éléments forts liés à l'image du Marais Poitevin (canaux, venelles, murets)
- Préserver les espaces naturels sensibles remarquables
- Offrir les conditions d'un bon maintien de l'activité agricole
- Pérenniser les activités agricoles existantes
- Préserver la ressource en eau sur le territoire
- Préserver la trame verte et bleue et les espaces naturels jugés les plus sensibles à l'échelle communale
- Maintenir la coupure d'urbanisation existante



LES PRINCIPES FONDATEURS DU PLU

ENTRETIEN D'UN CADRE DE VIE AGÉABLE EN FAVORISANT L'ENTRÉE EN VILLE

Le projet de PLU veille à préserver la qualité architecturale et paysagère en conservant les éléments urbains et architecturaux. Il vise à améliorer le cadre-de-vie, en favorisant la mixité et l'accès de services communs de proximité. Les équipements publics existants dans le centre sont restaurés et porteurs et développés.

1



PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCOCITOYEN AVEC LE TERRITOIRE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCOCITOYEN

Faute d'avoir l'existence du PPRB, qui constitue de manière importante le développement de besoins de la commune, le PLU propose de concilier la production de logements neufs uniquement en densification, mais selon un plan d'action étalée.

Les équipements publics de la commune doivent également permettre une capacité cohérente avec le projet stratégique à l'horizon 2030. Le projet de PLU anticipe cet aspect en prévoyant de conforter le maillage doux, de renforcer les pôles d'équipements sportifs, etc.

2



SOUTENIR LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La commune accueille actuellement différents types d'activités que le projet de PLU prévoit de maintenir tout en renforçant. Il s'agit notamment de la zone d'activités qui bénéficie d'un aménagement adapté. L'accueil de près d'activités rurales et sera une réflexion avec le pilotage de la commune.

3

SOUTENIR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

La commune est un territoire agricole dynamique qui accueille de nombreuses exploitations. De nombreuses mutations sont à prévoir dans les 20 à 30 ans de nombreux départs de retraités mais aussi l'installation de jeunes exploitants et jeunes en études agricoles. Les exploitations les moins performantes risquent de disparaître. Le PLU vise à conforter les exploitations agricoles existantes et à favoriser l'accueil de nouvelles, en compatibilité avec le PPRB.

4

PRÉSERVER ET FAVORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET NATUREL

L'histoire de la commune est liée aux canaux qui irriguent ses terres et ses moulins ou puits qui délimitent les parcelles.

Ce patrimoine très précieux est la commune et dans le futur doit être préservé. Le PLU espère que une réflexion sera faite en utilisant des outils réglementaires adaptés : réglementation strict, règlement graphique qui facilite le geste patrimonial à préserver, et OAP qui proposent une démarche dédiée au patrimoine.

5



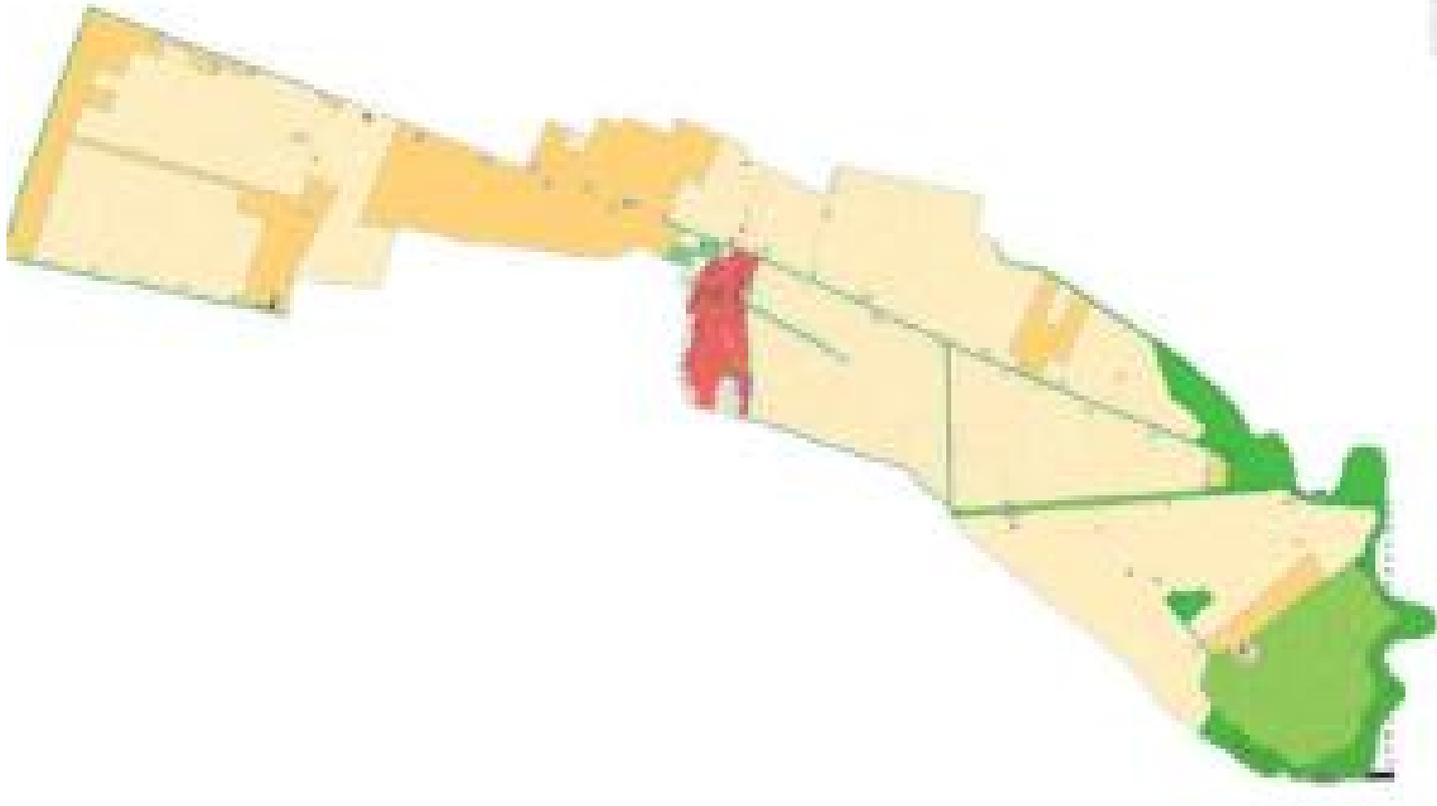
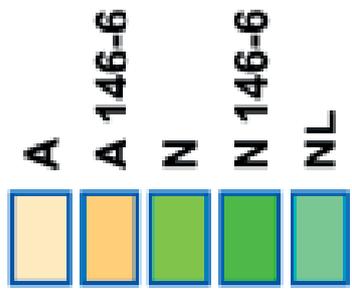
Principes du règlement graphique

Le bourg : utiliser les espaces libres



Principes du Règlement graphique

Les zones agricoles et naturelles



- Ces zones A et N du PLU représentent la quasi-totalité du territoire communal soit 99,14%.
- Le projet de PLU vise à mettre en avant le caractère agricole du territoire.

COMPRENDRE LE ZONAGE DU PLU

LE BOURG (ZONE Ua)

La zone Ua correspond au bourg de la commune. Elle est destinée à accueillir les constructions à usage d'habitation, ainsi que les activités, les commerces de proximité, les équipements et les services nécessaires à la vie sociale et compatibles avec l'habitat.

LA ZONE D'ACTIVITES (ZONE Ue)

La zone Ue correspond au périmètre du permis d'aménager accordé de la zone d'activités « La Vignodes Demeux ».

LES ZONES NATURELLES (N et N145-5)

La zone N représente les espaces naturels qu'il convient de préserver en raison de la qualité des paysages. C'est donc ici la qualité environnementale qui prévaut sur l'usage agricole des terres. L'accueil de nouvelle construction agricole sera interdit. Pour autant, ces espaces, lorsqu'ils sont exploités à la date d'approbation du PLU, continueront de pouvoir l'être. Les contours emblématiques du territoire sont intégrés aux zones N afin d'être préservés.

Les espaces naturels remarquables qui se trouvent à proximité de la Base de l'Aiguillon sont identifiés en zone N 145-5. Il s'agit des zones dites « Natura 2000 » et des espaces qui bordent la Base de l'Aiguillon. Au sein de ces espaces, aucune construction ne sera autorisée. Seuls les aménagements légers (tracés d'eau, cheminements piétons, petit mobilier, aire de stationnement visant à limiter la fréquentation automobile, etc) seront autorisés.

LES ZONES AGRICOLES (A et A145-5)

La politique de la commune est de faire apparaître le caractère agricole dynamique du territoire communal qui a été mis en avant dans le cadre du diagnostic agricole. Ce dernier a montré que de nombreuses mutations étaient à prévoir dans les 5-10 ans : de nombreux départs en retraite mais aussi l'installation de jeunes exploitants. Dans la mesure où les exploitations de la commune sont économiquement viables et rentables, afficher le caractère agricole de la commune via un zonage A contribue à favoriser l'installation et la reprise d'exploitations.

Les espaces naturels remarquables qui se situent au sein des zones agricoles et qui correspondent à des réservoirs de biodiversité de type zones dites « Natura 2000 » sont pérennisés via un zonage A 145-5. La mention « 145-5 » fait référence à l'article du code de l'urbanisme qui assure leur préservation. Au sein des zones A 145-5, aucune construction ne sera autorisée. Seuls les aménagements légers (tracés d'eau, cheminements piétons, petit mobilier, aire de stationnement visant à limiter la fréquentation automobile, etc) seront autorisés.

LES SECTEURS SPORTIFS ET DE LOISIRS (ZONE Nl)

Les secteurs naturels dédiés aux activités sportives, récréatives ou loisirs sont identifiés dans le PLU en zone Nl.

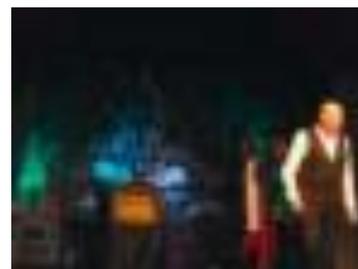


Centre Communal D'Action Sociale

Malgré l'incertitude qui pèse sur l'avenir même du CCAS (dissolution possible pour les communes de moins de 1500 habitants – loi NOTRE), cette année 2016 qui s'achève a été active et très riche en informations, évènements.

- En début d'année, nous avons appris que tous les dossiers d'Action Sociale étaient gérés directement au Conseil départemental (plus de Commission locale). Néanmoins nous sommes informés des décisions prises.
- Mi-Juin, nous avons renouvelé l'aide financière aux familles pour l'accès au Centre de loisirs des enfants.
- En Juillet, suite au déclenchement du Plan Canicule, nous avons contacté toutes les personnes seules, isolées connues des services de la Mairie.
- Tout au long de cette année, dans nos différentes réunions, nous avons évoqué des situations familiales préoccupantes très diverses, urgentes en essayant d'y apporter notre aide, soutien et conseil avec l'appui des réseaux à notre disposition (assistante sociale, ADMR, Clic Repér'Age,...)
- Pour terminer l'année en chansons, tous les membres du CCAS se sont investis pour organiser le traditionnel goûter qui s'est déroulé le samedi 19 Novembre 2016 après-midi à la salle des fêtes, décorée aux couleurs de Paris : nos aînés venus nombreux ont apprécié le spectacle, La Gazette du Titi (chansons, imitations) animé par Philippe LEGAL de l'association La Trottinette.

Nous souhaitons à toutes et à tous de Bonnes fêtes de Fin d'Année.



BIBLIOTHÈQUE

Qu'est ce que la LECTURE ?

Le Larousse la définit comme "L'ACTION DE DECHIFFRER"

Mais est-ce seulement cela ? Non, car ce serait trop triste de se limiter au déchiffrage.

Se plonger dans un livre permet de découvrir le monde, de rêver, de se distraire, et même plus

Si cela vous tente, n'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque les **MERCREDI** de 15 h 30 à 18 h 00 Et **VENDREDI** de 16 h 30 à 18 h 30

Pendant les Fêtes de Noël, comme chaque année, les bénévoles pensent à leurs familles et, de ce fait, votre bibliothèque sera fermée à partir du **VENDREDI 16 DECEMBRE** à 18 h 30

Réouverture le **MERCREDI 4 JANVIER 2017 à 15 H 30**

**BONNES FETES A TOUS, et TOUS NOS MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE 2016
LES BENEVOLES, ELIZABETH, JOSETTE, HELENE et MARTINE**





CANTINE MUNICIPALE

Notre cantine municipale a connu des changements cette année.

Mme Ringard Michelle ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} Octobre 2016, il a fallu organiser son remplacement jusqu'aux vacances de la Toussaint. Nous la remercions pour son professionnalisme auprès des enfants. Merci à Marie-José et Maryvonne pour leurs honnêtes modifications afin d'assurer l'intérim. Depuis le 3 Novembre, Mme Sylvie Pélus a été recrutée cuisinière gestionnaire de la cantine. Sylvie a bien l'habitude des enfants. Elle continuera de proposer des menus variés en fonction des produits de saison, en travaillant avec les producteurs locaux.

Nous lui souhaitons bienvenue dans son nouveau poste.



GARDERIE PERI-SCOLAIRE

« Les Grenouilles »

L'année scolaire 2016-2017 a débuté avec des effectifs toujours en hausse. Nous sommes actuellement presque tous les jours au maximum autorisé (33 enfants).

C'est pourquoi, il est impératif que vos enfants soient inscrits en Mairie au moins une semaine avant comme prévu dans le règlement.

Je me permets de vous rappeler les horaires:

- le matin de 7h15 à 8h50
- le soir de 16h30 à 18h45
- le mercredi midi de 12h00 à 13h00



Mme Chevalier Maryvonne et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

La responsable de la garderie péri-scolaire, Mme Marie-José Quintard



ECOLE PUBLIQUE DE SAINTE RADEGONDE DES NOYERS

L'équipe enseignante déjà en place (Mme Noémie Duthil- Blais (CM1/CM2), Mme Fabienne Bernard (CP), Mme Emilie Goulme (CE1-CE2) et Mme Sylvie Blanchet a accueilli deux nouveaux enseignants : Mme Pauline Banbuck (GS) et M Lawryn Remaud le mardi dans la classe de CM. L'équipe enseignante est secondée par deux ATSEM, Mme Fabienne Bouhier et Mme Valérie Hervé.

Nous remercions la municipalité pour les aménagements en cours qui permettront de créer un nouvel espace classe pour les CP dans l'ancien appartement de fonction au dessus de l'école. Les classes de maternelle seront également dotées de nouveaux mobiliers de rangement.

Côté projets d'école, nous favoriserons comme l'année précédente l'ouverture de l'école sur l'accès à la culture. Les élèves de GS au CM se rendront tout au long de l'année au théâtre national du Grand R à la Roche sur Yon. Les plus petits ont déjà pu bénéficier de sorties, notamment à l'asinerie de Dompierre Sur Mer. Plusieurs spectacles seront également proposés aux élèves au théâtre Le Jean-Baptiste de Chaillé les Marais. Ces activités seront financées par l'Amicale laïque qui aidera, une fois encore, l'équipe enseignante à monter ses projets pour le bien-être des élèves. Les traditionnelles rencontres sportives (cross et athlétisme) auront lieu à Champagné pour le primaire. Nous innoverons cette année en proposant également des rencontres pour les petits (jeux collectifs, danse et athlétisme) avec la maternelle de Chaillé les Marais.

L'action « chorale » des grands est reconduite avec les CM de Vouillé les Marais et les 6ème du collège de l'île d'Elle. Nous serons également associés avec plusieurs collèges de Vendée afin de présenter une comédie musicale intitulée « Michel Berger, 25 ans déjà » au théâtre du Millandy et à l'espace culturel de St Michel en l'Herm.

Le fil conducteur de cette année sera pour les élèves de primaire la réalisation d'un séjour avec nuitée à Nantes (6 et 7 mars). Machines de l'île, château des ducs de Bretagne, planétarium, musée Jules Verne, muséum d'histoire naturelle... seront au programme ! Ce projet est d'ores et déjà porté conjointement par la Commune, l'Amicale laïque et la coopérative scolaire mais notre but est que les familles soient le moins sollicitées financièrement possible, nous sommes donc toujours à la recherche de généreux mécènes !

Cross de secteur 19/10/16





REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Voici quelques informations sur la vie de notre école Sainte Thérèse :

Tout d'abord, un petit rappel des différentes dates de notre calendrier 2016-2017 :

- ❑ Pot de rentrée avec les nouvelles familles le vendredi 2 septembre
- ❑ Assemblée générale de l'école le vendredi 4 novembre
- ❑ Célébration de Noël : jeudi 15 décembre
- ❑ Fête de Noël le vendredi 16 décembre : goûter-spectacle organisé par l'école et l'OGEC et animé par un conteur.
- ❑ Théâtre : Toutes les séances auront lieu à Champagné cette année : samedi 14 janvier, vendredi 20, samedi 21, samedi 28, dimanche 29, samedi 4 et dimanche 5 février.
- ❑ Classes ouvertes pour les parents de l'école 2 samedis matins (samedi 18 mars et un autre samedi de juin)
- ❑ Célébration de Pâques : à fixer
- ❑ Dîner dansant : le samedi 25 mars
- ❑ Week-end gonflable : samedi 22 et dimanche 23 avril
- ❑ Fête de fin d'année le dimanche 2 juillet : spectacle des enfants, goûter, grillades à l'école.

NOS GRANDES ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES

- ❑ Aide aux enfants en difficulté par le biais du RA, des heures de soutien ainsi que par la présence de Julie Croisé, poste d'accompagnement à la réussite scolaire (présente sur 2 périodes 1 et 4 les jeudis et vendredis)
- ❑ Proposition d'un éveil religieux, programme de culture chrétienne (célébrations et rencontres avec le prêtre Ephrem Tenaud)
- ❑ Coopération avec le secteur proche (Moreilles et L'Île d'Elle) pour la journée sportive mardi 9 mai à Champagné, la journée à thème et la journée des maternelles vendredi 31 mars à L'Île d'Elle
- ❑ Partenariat avec les associations locales : la bibliothèque de Champagné
- ❑ Partenariat avec la Maison de Retraite depuis 2001 dans le cadre de la Semaine Bleue ou de la Mi-Carême



NOS PROJETS POUR CETTE ANNEE

- ❑ Notre projet pédagogique s'intitule : « Voyage autour du monde, découvrir d'autres milieux de vie d'un point de vue géographique, artistique et socio-culturel ». Ce projet, qui a pour départ Le Vendée Globe, sera pour nous l'occasion de découvrir d'autres cultures, d'autres modes de vie riches de différences et de visiter plus particulièrement certains pays : des pays d'Europe, l'Amérique du Sud et Centrale, La Polynésie, L'Australie et les Pôles. Ceci à travers des albums, des documents divers, des réalisations plastiques, des écoutes de musiques et de chants ainsi que l'apprentissage de danses locales.
- ❑ Initiation au code de la route (CE-CM)
- ❑ Défi-lecture (CP-CE-CM) et journée maternelles à L'Île d'Elle
- ❑ Bibliothèque de Champagné pour les 2 classes
- ❑ Animations musicales avec le Service Action Culturelle par un intervenant dans la classe maternelle-CP
- ❑ Rencontres sportives avec le secteur à Champagné
- ❑ Mise en place d'ateliers lecture, EPS et travail manuel avec Violaine
- ❑ Mise en place d'ateliers sportifs et autres avec Pauline en mat-CP et lecture en CE
- ❑ Spectacle « Planète Môme » à définir
- ❑ Voyage de fin d'année pour toute l'école
- ❑ Intervenants extérieurs EPS en CE-CM (rugby sur 8 semaines à partir du 27 février, basket sur 6 semaines à partir du 20 avril)
- ❑ Piscine à Luçon, 10 séances de janvier à mars, le mardi matin pour les CP-CE-CM1.

Les Matinées d'éveil



Depuis la rentrée 2015, la commission Garderie périscolaire a mis en place des matinées d'éveil pour les assistantes maternelles de la commune et des communes voisines.

Ces matinées sont animées par Madame Catherine ROCHE, éducatrice P.M.I du Conseil Départemental de Vendée. Elles ont lieu les mardis matins de 9h à 11h dans les locaux de la garderie périscolaire « Les Grenouilles ».

Programme 2016-2017 :

Présence de l'éducatrice de jeunes enfants

Dates	Activités proposées
Mardi 3 Janvier 2017	Pâtes magiques
Mardi 7 février 2017	Crêpes
Mardi 7 mars 2017	Plaques sensorielles
Mardi 2 mai 2017	Motricité
Mardi 6 juin 2017	Parachute

Assistants maternelles seules

Dates	Activités proposés
Mardi 17 Janvier 2017	Semoule
Mardi 31 Janvier 2017	Musique
Mardi 28 février 2017	Collage de feuilles de papier
Mardi 21 mars 2017	Crayonnage
Mardi 4 avril 2017	Le souffle
Mardi 25 avril 2017	Peinture éponge, flocons de mals..
Mardi 16 mai 2017	Pâte à sel
Mardi 30 mai 2017	Enfilage de pâtes et de couvercles
Mardi 20 Juin 2017	Jeux d'eau



Club du 3^{ème} âge « L'Espoir » de Ste Radegonde des Noyers

Le nombre d'adhérents est en légère augmentation. Nous approchons des 140 adhérents.

Les différentes activités programmées ont donné pleine satisfaction.

Simple rappel :

- 2 Grands concours de belote : 23 mars 2016 et 2 novembre 2016.
- Sortie à La Châtaigneraie le 14 mars 2016.
- Journée gourmande offert par Proconfort le 8 juillet 2016
- Le mini concours inter-club belote et loto du 2 septembre (Champagné les Marais, Puyravault et Sainte Radegonde des Noyers) a toujours le même succès.
- la sortie Pique-nique (2 août) avec Visite du moulin de la Truie à Nalliers fut très agréable. Nous remercions chaleureusement nos guides. Une journée ensoleillée, sous un cerisier, avec vue sur la plaine, nous a permis de terminer agréablement. Pour tous, c'est à renouveler.
- le 5 décembre 2016, Repas de fin d'année pour tous les adhérents.

Pour 2017

- Assemblée générale prévue le vendredi 20 janvier 2017.
- 2 grands concours de Belote (Le 1^{er} sera le mercredi 22 mars 2017)
- 1 mini concours inter-club et des sorties sont en prévision.
- Une soirée spectacle, avec les Bodins est envisagée pour fin mars.
- Notre grand voyage aura lieu au Portugal, du 6 au 13 octobre 2017

Le président et le bureau vous présentent tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.





ASSOCIATION "AMICALE LAÏQUE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE SAINTE RADEGONDE DES NOYERS"

4 RUE DU TÊTEAU

85450 SAINTE RADEGONDE DES NOYERS

Composée d'une trentaine de parents d'élèves et amis de l'école publique, l'Amicale Laïque œuvre pour "la défense et le développement de l'école laïque et l'éducation intellectuelle, morale de la jeunesse". Elle est attachée à la défense de l'école publique (école pour tous, gratuite et laïque) et aux principes de laïcité, de liberté de conscience, d'égalité et de solidarité. Elle est affiliée à la Fédération Départementale de la Ligue de l'Enseignement.

Tout au long de l'année scolaire, l'Amicale Laïque organise diverses actions : ventes, manifestations, spectacles, ... Les fonds ainsi récoltés sont reversés à l'école publique de notre commune pour participer au financement de projets éducatifs et culturels. L'Amicale Laïque permet ainsi d'améliorer le quotidien des élèves et des enseignants en prenant en charge le financement total ou partiel de certains besoins.



Ainsi, en 2015/2016, l'Amicale Laïque a financé les sorties scolaires (représentations théâtrales, salon du livre, sorties de fin d'année,...), l'achat de jeux de classe, de jeux de cours, de livres et abonnements, etc... pour un total de 3550 €.

Pour cette nouvelle année, l'Amicale Laïque vous propose l'agenda suivant :

- Les 14/15/16 octobre 2016 : Bourse Enfance à la Salle des fêtes ;
- Novembre 2016 : vente de chocolats (Initiatives) ;
- Le 10 décembre 2016 : Spectacle-goûter de Noël pour les élèves de l'école à la Salle des fêtes ;
- Décembre 2016 : Vente de calendriers de l'Amicale Laïque ;
- Printemps 2017 : Opérations-ventes (à définir) ;
- Le 1er mai 2017 : Concours de Palets ;
- Le 01 juillet 2016 : Fête de l'école.



Nous restons disponibles pour échanger avec vous autour de nos activités et de nos projets. Si vous partagez nos valeurs et si vous souhaitez vous impliquer dans nos actions, n'hésitez pas à venir nous rejoindre : nous avons toujours besoin de bénévoles dynamiques !

Chrystelle POLIDORI, présidente
Betsy FOURNIER, trésorière
Lucie BLANCHET, secrétaire

David LALONNIER, vice-président
Marie-Laure ARNAUD, trésorière adjointe
Caroline GUERAI SCHE, secrétaire adjointe

Contact : amicalelaique.steradegondedesnoyers@hotmail.fr

Site web : www.amicalelaique-sainteradegonde.fr

Rejoignez nous sur  :

<https://m.facebook.com/amicalelaique.sainteradegondedesnoyers?ref=bookmarks>



Il est né en décembre 1996 sous l'impulsion de la commission des fêtes

Les festivités pour les 20 ans du comité des fêtes ont débuté le 3 décembre 2016 avec le repas de fin d'année. Je remercie les membres du bureau et les membres actifs qui ne comptent pas leur temps pour animer notre village ainsi que les personnes qui nous soutiennent et participent à la vie de la commune.

J'adresse un remerciement tout particulier à nos généreux sponsors et je compte sur eux pour l'année à venir.

La 21^{ème} année débutera avec l'assemblée générale le vendredi 27 janvier 2017 à 20h30. Elle se poursuivra avec «l'évolution de l'école de vélos» le samedi 8 avril. A la fin du printemps, le samedi 17 juin 2017, le comité organisera « Ste Rad fête l'été ». Le vide grenier et le marché de producteurs animeront la journée du 22 juillet avant d'arriver au dîner de fin d'année prévu le 9 décembre 2017.

Le comité des fêtes fera probablement naître de nouvelles festivités dont les dates restent à définir



Tous les membres du Comité des fêtes se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une «BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2017»



Club Tennis de table Radégondais



Le club se compose actuellement de vingt-deux joueurs licenciés :

Les séances d'entraînement ont lieu :

- le mercredi de 18h00 à 19h30 avec Mickaël (l'entraîneur)
- le vendredi de 18h30 à 20h00

Les jeunes ont participé à deux rencontres, une le samedi 15 octobre à Olonne sur mer et l'autre le samedi 26 novembre à Marans avec de bons résultats.

Les départementaux A « double-appartenance Ufolep / FFTT » se sont déroulés le dimanche 13 novembre à La Jaudonnière.

Les départementaux B « simple appartenance Ufolep » se sont déroulés le dimanche 27 novembre à Cugand

Remerciements à M le maire ainsi qu'aux conseillers municipaux, et à nos sponsors pour leurs confiances et les aides apportées à notre club.

Les joueurs du club vous souhaitent une bonne fin d'année 2016 et vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour 2017.

Le club a inscrit quatre équipes en championnat :

- 1 équipe en Excellence
- 1 équipe en Promotion-Excellence
- 1 équipe en Honneur
- 1 équipe en Division 1
- 3 équipes en Coupe Nationale A et B
- 3 équipes en Coupe de l'Amitié

Les rencontres ont lieu le vendredi soir à partir de 21h00

Pour plus d'information : M Yannick GRIVET 8 rue de la voie 85450 Ste Radégonde des Noyers
Tél : 02 51 28 60 83 Port: 06 07 47 54 52 [mailto: yannick.grivet@orange.fr](mailto:yannick.grivet@orange.fr)
L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 21 janvier 2017 à 18h30 (salle des fêtes).



Le sport/santé.... c'est le plaisir d'être tout simplement en forme bien dans sa tête bien dans son corps !

L'Association de GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Débuter une activité sportive, reprendre le sport, ENSEMBLE c'est plus facile.

La gymnastique volontaire vous propose la pratique d'une activité sportive, accessible à tous, par une approche collective et conviviale, loin de la performance à tout prix.

Notre Association, affiliée à la Gymnastique Volontaire, compte une trentaine d'adhérents pour la saison 2016/2017. Murielle CANOUE, notre animatrice, vous propose des cours de remise en forme variés qui peuvent être pratiqués à tout âge (adulte).

Les cours ont lieu à la petite salle des fêtes :

- le mardi de 9h à 10h (cours dynamique),
- le jeudi de 20h30 à 21h30 (cours dynamique),
- le vendredi de 9h à 10h (gym douce).

Deux séances d'essai gratuites sont possibles avant inscription. La licence est de 83 € (licence + assurance) pour l'année.



Les manifestations de l'année :

- la randonnée pédestre le dimanche 12 mars 2017,
- le bal au Langon le dimanche 23 avril 2017 avec l'orchestre Carré d'as.

Venez nous rejoindre en toute convivialité et dans la bonne humeur!

Pour tous renseignements Tel 02.51.28.60.75 / gymvolontaire-085112@epgv.fr

EXPOSITION

En mars 2016, IZA BARRIER, artiste peintre résidant à Sainte Radegonde, nous a fait découvrir son milieu de prédilection "L'EAU", milieu qui s'est imposé à elle tant par ses goûts personnels que par son thème astral.

Via son exposition "SIGNE D'EAU", elle nous a permis d'approcher sa vision de la mer,.

En 2017, Michel ARNAUD que nous connaissons bien en tant qu'habitant de Ste Radegonde et pour avoir déjà exposé dans notre Commune sur différents thèmes, nous fera découvrir une autre partie de son travail.

Mais quel thème a-t-il choisi ?

Rendez-vous en MARS 2017

Saison 2016/2017, l'association a pour objectif de mettre en place une section de loisir et compétition en

Football adapté

Cette année 2016 se termine sur les plus beaux auspices pour le Football Club Cantonal. En effet depuis sa création en 2012, l'école de football Cantonal déjà labélisée Ecole qualité de Football FFF en 2014, a été doublement labélisée cette année : Ecole qualité Féminines de Football et Label Sport Santé Pays de La Loire. Ce dernier label vise entre autre, la promotion de la pratique sportive de loisir.

L'association a reçu cette année différentes distinctions suites aux différentes actions menées sur le territoire : 2^{ème} au Trophée Crédit Mutuel Océan, Lauréat au Foot Challenge Jeunes, Lauréat au Challenge Objectif Arbitrage, Lauréat au Bénévole du Mois. Les différents prix et distinctions ont permis au club de se doter de matériel pédagogique supplémentaire pour nos jeunes licenciés mais également pour nos interventions dans les différentes écoles du territoire.

Sur le plan éducatif, les éducateurs du club ont élaborés un jeu de société via le Programme Educatif Fédéral sous les thèmes de la Santé, l'environnement, la citoyenneté, le Fair-play,...

Ce jeu est utilisé lors de nos stages vacances pour nos licenciés mais également dans les écoles de Champagné, Vouillé et Chaillé les Marais.

En octobre 2016, à La Roche sur Yon, les éducateurs du club ont participé au Défi Vendéen. Une journée de découverte et d'initiation au sport adapté destinée aux enfants et adultes en situation de handicap mental ou psychique.

Bonne et heureuse année

2017

Pour cette année 2017, l'association sera supervisée par les instances fédérales dans le but de valider notre dossier pour l'obtention du nouveau Label Jeunes FFF.

Le club organisera une journée portes ouvertes « Foot pour Tous » au mois de janvier 2016 pour les personnes atteinte de déficiences mentales et/ou psychiques.

Le Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté nous a retenu comme organisateur de la rencontre régionale Football Sport Adapté, le **mercredi 3 mai 2017 au complexe sportif de Chaillé les Marais**.

Soucieux de la qualité de nos interventions auprès de la jeunesse locale, nous souhaitons à nos jeunes apprentis éducateurs salariés du club, le succès qu'ils méritent dans l'obtention de leur diplôme d'éducateur sportif.



Flyer portes ouvertes



Une partie de l'école de Football



C'est avec une équipe remaniée que cette année, l'association Scène en Rad' est ravie de vous présenter une comédie burlesque : « On dinera au lit »

Une pièce en deux actes de Marc CAMOLETTI qui a été entre autre sublimée par Jacques Ballotin, Bernard Menez et l'excellent Daniel Prevost.

La Compagnie d'Agathe a vu sa troupe s'étoffer et compte comme acteurs :

Dominique Guet
Sandrine Catineaud
Franck Boucard
Francis Belot
Gwenaëlle Massiot
Delphine Vanwalleghem

Pensez à réserver vos places à partir de la mi-janvier !!!

Vendredi 10 mars 2017, Samedis 11 et 18 Mars 2017 : 20h30

Dimanche 19 mars 2017 : 14h30

L'association a vocation à accompagner une troupe constituée de personnes novices ou confirmées, de tous âges et horizons (même hors commune) dans la pratique du théâtre, mais motivées pour se transcender sur les planches, et coachées par un metteur en scène bénévole.

« L'envers du décor », c'est une équipe qui oeuvre pour que les représentations soient un moment agréable (équipe « gâteau », « bar », « bricoleur » pour les décors, « réservation », « bourriche »). Chaque année, nos bénéficiaires servent à l'investissement dans du nouveau matériel et l'aide à d'autres associations (caritatives, scolaires, sportives...).

Nouveaux acteurs ou bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous vous souhaitons de passer en famille et entre amis, de belles fêtes de fin d'année.

facebook.com/sceneenrad/t

<http://sceneenrad.e-monsite.com/>

Le Président, Damien BLUTEAU

06-70-06-63-26



LES PETITS MAROUINS

Cette année, nous avons repris les cours avec nos petits artistes le 20 septembre 2016. Nous comptons 10 acteurs âgés de 7 à 10ans et 4 acteurs âgés de 11 à 13 ans. Notre assemblée générale a eu lieu le 18 Novembre 2016 à 20H30.

Dans l'attente de vous voir très nombreux lors de la représentation du spectacle qui aura lieu le Samedi 22 AVRIL 2017, tous les membres de l'association A.R.T.I.S.T. vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

La Présidente, Séverine Garnier.



L'année 2016 au centre de dressage

En ce début d'année, l'activité du centre est axée sur le débouillage d'équidés (attelé, monté) de toutes races.

Le printemps annonce le début des surveillances à cheval des troupeaux dans les marais communaux, Alexandra Palardy salariée de l'association et sa jument Roxane ont effectuée la surveillance sur 5 marais communaux: Lairoux, Montreuil, Nalliers, Les Magnils Reigniers et Curzon. Un reportage à d'ailleurs été réalisé sur le communal de Nalliers pour le journal de 13h diffusé sur France 3 Pays de Loire. Cette mission d'écopastoralisme s'effectue d'avril à octobre.

L'été arrivant, les activités touristiques reprennent. Le centre a réalisé des balades en calèche sur différentes communes : L'aiguillon sur Mer, Saint Denis du Payré et dans la ville de Fontenay le Comte. Le centre est intervenu au camping le Merval situé à Puyravault afin de faire découvrir les balades à dos d'ânes et les promenades en calèches.

D'autres manifestations ont permis de faire connaître le Centre, tel que :

- Fête des produits locaux super U (Marans 17).
- Brocante de Sainte Radegonde des noyers.
- Fête de l'agriculture (Landeveille 85).
- Journée du patrimoine vivant (la Rochelle 17).

Toutes ses activités ont rencontrées un franc succès.



Le 22 octobre 2016 a eu lieu notre vente annuelle d'équidés des races Mulassières du Poitou, (Trait Poitevin, Baudet du Poitou et Mule Poitevine). Une vingtaine d'équidés étaient présentés à la vente. Cette journée a réuni: vendeurs, acheteurs mais aussi public venu admirer nos races locales.

2017 sera riche en nouveautés pour le centre de dressage. Romain Florentin, enseignant d'attelage et d'équitation de pleine nature diplômés d'Etat est arrivé début octobre suite au départ de Mlle Blouin Anne-Louise.

Romain Florentin sera nommé responsable de la structure ayant pour but la valorisation et le développement du centre. Le comité directeur de l'association s'est réuni en assemblée générale extraordinaire afin de valider les modifications des statuts et du règlement intérieur.

Après validations, le centre de dressage se verra changer d'appellation; étant situé sur le lieu dit « Cabane de la Sablière », celui-ci sera appeler : « **Cavalerie de la Sablière** ».

Les nouveaux projets de la Cavalerie de la Sablière pour 2017 seront :

- Ecole d'attelage de l'initiation au perfectionnement en solo et en paire.
- Ecole d'équitation de pleine nature (TREC).
- Randonnée à cheval ou en attelage avec ou sans votre cheval sur des circuits à la demi journée, à la journée et sur plusieurs jours.



La Cavalerie de la Sablière affiliée à la Fédération Française d'Equitation et la qualification de Mr Florentin permettra de délivrer les examens fédéraux (galops d'attelages et de pleine nature).

Toutes ses activités seront ouvertes au public à partir de 12 ans.

De plus, la Cavalerie de la Sablière poursuivra ses activités déjà existantes sur le site, à savoir le débouillage et dressage des jeunes chevaux à l'attelage et sous la selle, les prestations touristiques et diverses en attelage ainsi que la pension en paddock ou en box des chevaux de toutes races.

Pour toutes informations n'hésiter pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter.

Cavalerie de la Sablière 15 route du canal 85450 sainte Radegonde des noyers. 06-43-47-94-81
attelagedressagepoitevin@wanadoo.fr. - Page facebook: centre de dressage de chevaux.



L'ANGUILLE CHAILLEZAISE

05450 CHAILLE LES MARAIS

L'Anguille Chaillezaise souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents et remercie ceux qui prennent leur carte depuis plusieurs années chez nous, un petit rappel ou vous pouvez prendre vos cartes de pêche.

Chaillé les marais : Office de tourisme

Vouillé les marais : Restaurant la belle époque

La Taillée : Boulangerie

Nalliers : Auberge du Cheval Blanc

Mouzeuil st Martin : Agence postale, et Boulangerie

Le Langon : Café concept

Champagné les marais : Epicerie SPAR



Soucieux de rester votre AAPPMA, nous sommes à votre écoute soit par téléphone,

Soit par Email : languillechaillezaise@orange.fr ou via facebook pour les infos en temps réels



“ languillechaillezaise”.

DATE A RETENIR

- AG en février 2^{ème} quinzaine (date à déterminer)
- Inscription école de pêche (cours en avril) de 10 à 110 ans, place limitée.

Inscrivez-vous dès maintenant pour que nous puissions nous organiser.

MANIFESTATION RECONDUITE

- Ouverture de la truite
- Lâcher Gratuit des écoles
- Vide grenier
- Buvette du marché de chaillé les marais si la municipalité repropose aux associations.

L'Anguille Chaillezaise vous souhaite à tous une bonne fin de saison 2016.

Pensez à vos idées cadeaux pour Noël “une carte de pêche”, elles seront en vente à partir du 20 décembre 2016.

Les Membres du Bureau.



Société de Chasse

Sainte Radegonde des Noyers – Puyravault

Amis Chasseurs, Que dire sur cette nouvelle année, lorsque tout semble se dérouler sans incident.

La gestion d'une société n'est pas chose facile, surtout quand le président est un débutant sans expérience mais je tiens à remercier les membres du bureau qui me soutiennent et me conseillent, afin de s'améliorer d'année en année. Notre banquet de Chasse a été festif et convivial. Le nombre de présents était en augmentation et je remercie également tous les amis non chasseurs qui nous ont fait le plaisir d'être là.

Pour la première fois, nous nous sommes associés pour renforcer l'association ALIGATORE qui piège les ragondins et nous sommes satisfaits du résultat qui est stupéfiant, action à renouveler.

L'ensemble du bureau se joint à moi pour vous souhaiter à tous une Bonne Fin d'Année 2016 et nous vous adressons également ainsi qu'à vos familles tous nos vœux de santé et bonheur pour la nouvelle année 2017.

Le Président



SAPEURS POMPIERS

CHAILLE LES MARAIS

Une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires assurent 365 jours par an la protection des biens et des personnes sur les communes de Chaillé-les-Marais, Sainte-Radegonde-des-Noyers, Moreilles et Vouillé-les-Marais. Ce sont en moyenne 200 interventions annuelles. Les interventions en journée en semaine sont pour nous les plus difficiles à assurer, dans la mesure où peu de pompiers sont disponibles sur ce créneau.

Nous recrutons en permanence : Si vous avez entre 18 et 50 ans, si vous avez du temps, si sauver les biens et les personnes vous motivent, n'hésitez pas à nous contacter.

L'école des Pertuis forme les jeunes à partir de 14 ans afin d'obtenir le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier. A l'issue, ils seront recrutés comme sapeur-pompiers volontaire dans le centre de secours couvrant leur commune de résidence.

Adjudant-Chef ROGER Jean-Noël

Chef de centre



Les Bouchons d'Amour vous demandent de :

Garder TOUS vos Bouchons et Couverts en plastiques, de les rapporter chez:

Madame et Monsieur ALLAIN Yves , 10 bis rue des magasins à Ste Radegonde des Noyers Tel 02.51.28.03.67

Avec ce geste simple et écologique, qui ne vous coûte rien : vous apporterez un peu de réconfort à toute forme de handicap.

Sachez que tous les ans, depuis 2013, nous donnons 350 000 EUR d'aide

merci à vous tous.



L'ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais

Plus facile la vie !

Permettre à chacun de bien vivre chez soi, c'est le projet de l'ADMR.
Pour les familles, l'ADMR apporte des services qui facilitent le quotidien à la maison :

Ménage – repassage : le domicile facile à vivre !



L'ADMR de votre commune propose la possibilité de confier vos tâches ménagères à des professionnels de l'association spécialement formés pour intervenir à domicile. Les services sont ajustés à vos besoins pour réaliser l'entretien de votre logement ou de votre linge.

Garde d'enfants à domicile : la famille en toute sérénité !

L'ADMR vous propose un mode de garde qui répond à vos besoins et à ceux de vos enfants.
Nous nous adaptons à vos horaires de travail et à vos contraintes. Le personnel, formé dans le domaine de la petite enfance, saura respecter l'intimité de votre foyer et vos règles éducatives.

**50% de réduction ou de crédit d'impôts
(selon la loi en vigueur)
Possibilité de régler avec le CESU préfinancé
(Chèque emploi service universel)**



Nos métiers

Les services ADMR offrent aux personnes aidées la qualité, la tranquillité et la sécurité qu'elles attendent. A chaque type d'intervention correspond un personnel avec une qualification spécifique qui allie capacités relationnelles et compétences techniques.

- **Aide à domicile** : aide et accompagne les personnes dans les activités de la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas), dans certains actes essentiels de la vie (levers, couchers, hygiène corporelle), assure la garde d'enfants à domicile, la garde de jour et/ou de nuit, l'assistance administrative.
- **TISF (Technicien d'Intervention Sociale et Familiale)** : apporte un soutien éducatif, technique et moral dans les actes de la vie quotidienne et soutient la fonction parentale.

Le service d'aide à domicile ADMR de Chaillé les Marais emploie 35 aides à domicile et s'appuie sur

Contactez-nous !

Association locale ADMR Service d'Aide à Domicile de Chaillé les Marais - 4 impasse Pasteur –
85450 CHAILLÉ LES MARAIS Tél. 02.51.56.79.77 admrchaillelesmarais@orange.fr





CLIC REPER'AGE (Centre Local d'Information et de Coordination Gèrontologique)

Le CLIC Repèr'âge est une association loi 1901 qui s'adresse à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus, qui souhaitent des informations concernant une problématique en lien avec le vieillissement. C'est un service **gratuit**.

Le CLIC Repèr'âge intervient sur 43 communes du Sud Vendée.

L'association est subventionnée par les collectivités locales (Communautés de communes / communes), le Conseil Départemental et la CARSAT.

Missions du CLIC :

- **Action individuelle auprès des personnes âgées et leur famille :** informations sur la recherche de structure (EHPAD, MARPA...), les services et dispositifs pour le maintien à domicile (évaluation globale des besoins, proposition d'un plan d'accompagnement, aide aux démarches si nécessaire)... Possibilité de rendez-vous au CLIC ou au domicile de la personne âgée.
- **Actions collectives :** organisation d'actions de prévention (ateliers mémoire, ateliers équilibre, ateliers nutrition, groupes de paroles, conférences...).

Activité 2015 :

En 2015, 713 personnes ont fait appel au CLIC Repèr'âge.

L'équipe du CLIC Repèr'âge :

Anne COIRIER, Directrice, Maguy RETAILLEAU et Eugénie OGER, Coordinatrices et Manon JOLLY, Secrétaire

Coordonnées et horaires :

CLIC REPER'AGE
(Association Loi 1901)
Forum des Services
14 Place Leclerc - 85400 LUCON

Tel : 02 51 28 45 45
Email : reper-age.clic@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Accueil (du public + téléphonique) : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30

***Entretiens possibles le matin ou l'après-midi (dans nos bureaux ou à domicile) ;
pour cela, merci de nous contacter par téléphone.***

Page facebook pour suivre les actualités du CLIC (horaires, actions collectives, événements...) :

<https://www.facebook.com/pages/CLIC-Repèr'âge/255751687949216>

(page facebook accessible par tous en tapant sur un moteur de recherche : clic reperage facebook)

Vivre Ensemble...



• LES FEUX :

VU L'ARRETE PREFECTORAL N° 12 SIDPC-DDTM 627 PORTANT REGLEMENTATION DE L'USAGE DU FEU SUR LE DEPARTEMENT DE LA VENDEE, LE BRULAGE DE DECHETS EST INTERDIT, IL NUIT A L'ENVIRONNEMENT ET A LA SANTE. IL PEUT ETRE A L'ORIGINE DE TROUBLES DE VOISINAGES GENERES PAR LES ODEURS ET LA FUMEE ET CAUSER LA PROPAGATION D'INCENDIE. LES DECHETS VERTS DOIVENT ETRE COMPOSTES. LES AUTRES DECHETS DOIVENT ETRE DEPOSES EN DECHETTERIE.



• LES CHIENS ERRANTS :

La divagation des chiens dans les rues est interdite, ils doivent également être tenus en laisse par leur accompagnateur lors des promenades. Lors de la séance du 3 octobre 2008, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la participation financière dûe par les propriétaires d'animaux errants comme ci-après :

- 50 euros, forfait d'intervention pour les animaux tatoués ou porteur d'une puce électronique
- 80 euros, forfait d'intervention pour les animaux non tatoués



• ENTRETIEN DES HAIES :

Vous êtes propriétaire d'un terrain, Votre haie n'est pas taillée et devient envahissante sur la voie publique... Je suis obligé de vous rappeler qu'il y a une obligation d'égagement, en effet les haies ou arbres doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation . Je vous demande donc de prendre toutes vos dispositions pour remédier à ce désagrément.



• LE BRUIT :



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

- Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

		Lundi-vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
Art. 6	Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7 h – 20 h	8 h – 19 h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Art. 11	Appareils sonores de protection des cultures	7 h – 21 h	8 h – 21 h	8 h – 10 h et 18 h – 20 h
Art. 19	Appareils de bricolage, de jardinage...	8 h 30 – 12 h et 14 h – 19 h 30	9 h – 12 h et 15 h – 19 h	10 h – 12 h

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Le Pays de Luçon a lancé depuis le début d'année 2016 l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ; ce projet d'envergure couvrira nos 44 communes à échéance 2018.

Le SCoT : qu'est-ce que c'est ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un **document de planification stratégique qui exprime une volonté de porter un projet commun**. Élaboré à l'échelle d'un bassin de vie, **il donne les orientations et les objectifs généraux de l'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années** en matière de développement économique, de déplacements, de logements, de préservation des espaces agricoles et naturels, etc.

Le SCoT doit ainsi assurer la **mise en cohérence des politiques publiques au regard des différentes échelles** (nationale, régionale...) tout en apportant aux acteurs et aux habitants une vision concrète du territoire.

Une fois validé, **le SCoT servira de cadre de référence aux documents d'urbanisme communaux** (Plans locaux d'urbanisme) qui devront traduire les orientations et objectifs définis par le SCoT.

Le SCoT : feuille de route calée sur celle de la nouvelle intercommunalité

Dans le cadre de la fusion des quatre intercommunalités qui composent le Pays de Luçon, au 1^{er} janvier 2017, **le SCoT est le premier document stratégique que construisent ensemble les 44 communes**. Il constitue une occasion unique de **partager une vision commune du territoire à l'horizon 2035**. Toutes les thématiques stratégiques et les dynamiques de territoire (habitat, démographie, mobilité, etc.) vont être analysées afin de trouver les réponses aux enjeux qui se posent avec une finalité : tendre vers un équilibre de territoire et un développement pérenne, le tout en préservant les ressources et la qualité de vie sur le territoire.

Pour cela, il s'agit de **mobiliser tous les acteurs** - habitants, entreprises, associations, partenaires institutionnels - pour engager une dynamique et une réflexion collective. L'objectif de cette concertation à grande échelle est de favoriser l'expression du plus grand nombre sur le projet de SCoT. La procédure de mise en œuvre du SCoT prévoit en ce sens une participation renforcée du public. Aussi chaque citoyen pourra s'exprimer sur les enjeux et les objectifs encourus et contribuer à enrichir le futur schéma.

Le SCoT : C'est parti !

Le 13 septembre dernier, 150 élus ont répondu présents à l'invitation du Pays afin de lancer officiellement l'élaboration du SCoT. La rencontre a notamment donné lieu à la présentation des premiers éléments du diagnostic et qui seront approfondis dans les prochaines semaines.

Ce premier temps a suscité beaucoup d'intérêt des participants et plusieurs problématiques ont commencé à émerger. Celle-ci trouveront des réponses avec l'avancement des travaux, et notamment lors de prochaines rencontres de concertation.

LE SCoT : Comment participer ?

S'informer

Site internet : www.paysdelucon.fr

Contact
Pays de Luçon
1 rue de l'Hôtel de ville
BP 339
85400 Luçon
Tél : 02 51 56 15 89
Adresse mail accueil@paysdelucon.fr

Pourquoi et comment s'investir dans le Conseil de Développement ?

Pour découvrir votre territoire, s'appropriier les enjeux du développement durable, s'imprégner de la politique locale ;

Pour exprimer votre rôle de citoyen ou d'acteur socio-économique, partager votre expérience et vos compétences, exprimer votre point de vue tout en restant à l'écoute des autres afin de construire une réflexion partagée.

Cette structure est ouverte à tous (citoyens, acteurs socio-professionnels, associations locales, culturels, ...)
BIEN ÊTRE INDIVIDUEL POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE TERRITOIRE
 Vous pouvez vous engager ponctuellement sur un sujet en particulier ou à plus long terme, votre démarche est libre et bénévole.

Contactez-nous :

Conseil de Développement M. Bernard CHAPUIS Président 02 51 54 15 80 conseil@cd-mareuil.fr	Syndicat Mixte du Pays de Luçon 1 rue de l'Hôtel de ville 49400 Luçon Tél. 02 51 54 15 80 sm@sm-mareuil.fr
--	---

Qu'est-ce que le Conseil de Développement ?

Le Conseil de Développement a un rôle consultatif sur les questions relatives au développement du territoire, son aménagement, son devenir en matière de lien social et de solidarité. La diversité de la société civile y est représentée.

Le Conseil de Développement est également un relais d'information, il a un rôle de veille et d'observation et est au service du développement durable du territoire (économie, social, environnement).



Conseil de Développement Du Pays de Luçon

54 000 habitants

44 communes

4 Communautés de Communes

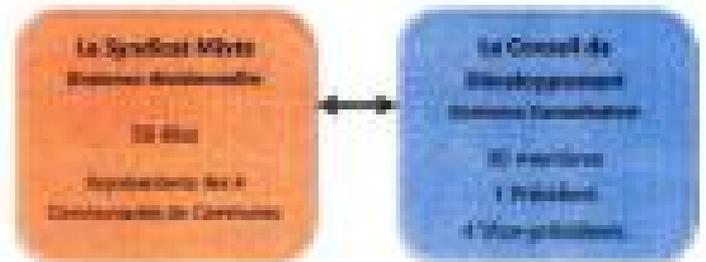
Les Isles du Marais Poitevin,
 Pays de Ste Hermine,
 Pays Né de la Mer,
 Pays Mareuillais



Une instance pour :



Les instances du Pays :



Le Conseil de Développement est une instance consultative qui regroupe des citoyens pour faire émerger des avis collectifs sur les projets du territoire.

Il favorise des choix adaptés aux réalités des personnes qui habitent, travaillent et séjournent sur le territoire.

PARTICIPER
DÉBATER
PROPOSER
PARTAGER

N Sur demande des élus ou de sa propre initiative, le Conseil de Développement émet des avis, des propositions, échange sur des sujets d'actualité ou des besoins identifiés sur le territoire (économie locale, services à la population, développement durable,...)

Par la diversité de ses membres le Conseil de Développement est un relais entre les habitants et les acteurs du territoire.



Proche et solidaire à la fois



DES ACTIVITES SOLIDAIRES A VOTRE SERVICE !!!

- VENTE D'ECO-PRODUITS

Contactez-nous au **02-51-46-80-34**

Actif Emploi a repris depuis le 1^{er} janvier 2016 un atelier permettant de sauver 10 emplois sur Chantonnay. L'association développe une gamme de produits en bois. Voici quelques réalisations, vous pouvez aussi venir découvrir ces produits en exposition dans la boutique de l'Atelier (rue des alizés 85110 Chantonnay).



- SERVICE A LA PERSONNE

Contactez-nous au **02-51-27-95-59**

- Ménage / repassage
- Garde d'enfants / soutien scolaire
- Jardinage : taille de haies, tonte de pelouse, désherbage débroussaillage ...
- Bricolage : peinture, tapisserie, petite maçonnerie...
- Assistance informatique...

50% de réduction d'impôts

(selon la législation en vigueur)



**Chèques Emploi Service
Pré financés acceptés**

- SERVICES AUX PROFESSIONNELS

- Propreté / Nettoyage
- Hôtellerie / Restauration
- Bâtiment / Travaux Publics
- Distributions Pubs, Infos
- ATSEM / Cantine / Garderie
- Espaces Verts / Voirie
- Secrétariat / Administratif / Mise sous pli
- Manutentions diverses

- DEMANDEURS D'EMPLOI / BENEVOLES

Vous recherchez du travail ou vous souhaitez vous impliquer au sein d'une association solidaire qui porte des valeurs. Vous êtes les bienvenus !!! **Contactez-nous !!!**

Actif Emploi, 28 bis allée St François, 85400 Luçon, 02-51-27-95-59

Mail : actif85lucon@gmail.com, www.actif-emploi.com



MISSION LOCALE DU SUD VENDEE

> Notre rôle et mission

Siège Social

47 rue Tiraqueau
85200 Fontenay Le Comte
☎ 02.51.51.17.57
☎ 02.51.51.18.83
✉ mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Antenne

14 pl. du Général Leclerc
85400 Luçon
☎ 02.51.56.89.12
✉ mlsv.lucon@wanadoo.fr

Horaires

Du Lundi au jeudi
De 9 h à 12 h 30 et
De 13 h 30 à 17 h 30

Le Vendredi
De 9 h à 12 h 30 et
De 13 h 30 à 16 h 30

Points d'accueil sur votre territoire

Catherine LUCAS, Conseillère

- Maison des services publics
CHAILLE LES MARAIS
43 bis rue du 11 Novembre
Tous les jeudis
de 9 h 00 à 12 h 00

Aurélien BERTRAND, Conseiller

- Accueil Social à
NALLIERS
20 rue du 19 mars 1962
2^{ème} jeudi du mois
de 9 h 00 à 12 h 30

Entretien individuel sur RDV

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale est au service de tous les jeunes domiciliés sur son territoire (7 Communautés de Communes du sud Vendée).

Elle propose un **accueil et un accompagnement** afin de **faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes** et de répondre aux besoins des entreprises

Cet accompagnement se caractérise par un **accueil de proximité**, par des informations précises et ciblées pour chacun, par des **entretiens individualisés** permettant de réaliser un diagnostic formalisé et de proposer des services adaptés. Un **référént unique** suit le jeune tout au long de son parcours.

Un accompagnement renforcé et contractualisé qui apporte **diverses aides au jeune et facilite l'accès à différentes mesures** ainsi que l'accès à l'emploi.

> Nos Services

ORIENTATION FORMATION	ACCES A L'EMPLOI	VIE QUOTIDIENNE
Découverte des métiers et des filières professionnelles	Accompagnement vers l'emploi	Aides à la mobilité
Prestations d'orientation	Atelier CV, Lettre de Motivation Simulation à l'entretien d'embauche	Aides financières (santé, logement, subsistance)
Visites et des immersions en entreprise	Parrainage	Atelier Logement/Budget
La formation	Rencontres avec des employeurs	Atelier Santé
L'accès à la qualification par l'alternance (Apprentissage, Contrat de Professionnalisation)	Accompagnement des employeurs au recrutement (promotion des mesures d'aide à l'embauche)	Accès à la culture et aux sports

Toute notre actualité : www.missionlocalesudvendee.com

Présentation de la Mission Locale en vidéo : <https://vimeo.com/161053925>

ETAT CIVIL 2016

NAISSANCES :

- ❖ BEAUDET Mila née le 9 avril 2016
- ❖ GOURSAUD Mélina née le 23 avril 2016
- ❖ BERTHOMÉ Simon né le 11 mai 2016
- ❖ AUZOLLE Emilio né le 17 juin 2016
- ❖ BLUTEAU Adam né le 29 juin 2016
- ❖ COULON Léon né le 30 juin 2016
- ❖ COUÉ Damien né le 18 juillet 2016
- ❖ BILLAUD Alyssa née le 3 août 2016
- ❖ TRICHEREAU Malicia née le 3 août 2016
- ❖ METAY Alrick né le 17 août 2016
- ❖ BARRAUD Maëlia née le 2 septembre 2016
- ❖ DELAGE Chloé née le 13 septembre 2016
- ❖ CHEVALIER Julio né le 24 septembre 2016
- ❖ FODRAIN Kéo né le 2 novembre 2016
- ❖ BRIN Eliot né le 2 décembre 2016



MARIAGES :



- ❖ BRISSEAU Paméla et GUILLON Alain
mariés le 5 Mars 2016

DÉCÈS

- ❖ LANGLERE née ROSSIGNOL Renée décédée le 9 février 2016
- ❖ CORNIERE née LOIZEAU Alméria décédée le 14 avril 2016
- ❖ RUSSET-CHAIGNE Gérard décédé le 13 septembre 2016





Repas du CCAS – Novembre 2016



Départ en retraite de Mme Michelle Ringeard - Octobre 2016

www.sainteradegondedesnoyers.fr



Inauguration du centre bourg - Septembre 2016



Cérémonie du 11 Novembre 2016